

PLAN DE ZONAGE DES RISQUES
NATURELS

COMMUNE D' ESCARO

Etabli au titre de l'article R.111-3 du code de l'urbanisme

Approuvé par arrêté préfectoral n°95 885
le 6 avril 1995

Légende des risques naturels

zone à risque FORT (inconstructible)

zone à risque FAIBLE
(constructible avec prescriptions)

limites du périmètre d'étude